

municipalité & famille

volume numéro
8.1

janvier 2011

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

sommaire

2 ÉDITORIAL

- Rafales de nouvelles au CAMF
- Courrier des lecteurs

3 POINT DE VUE ÉDITORIAL

- Municipalités et familles : un tandem dynamique
- En bref

4 BILLET DU FORMATEUR

- Penser et agir famille, un slogan évocateur... mais qu'est-ce qu'il signifie?
- Bienvenue aux nouveaux membres

5 ACTUALITÉS

- De la grande visite au Carrefour
- Le Carrefour entreprend une démarche en conciliation famille-travail
- À voir et à lire

6 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

- Prix Carrefour action municipale et famille 2011 : une reconnaissance des efforts
- Les lancements de PFM

7 DOSSIER FAMILLE SPÉCIAL ENFANCE

- Municipalité amie des enfants poursuit son implantation
- Le mouvement international Ville amie des enfants
- Avenir d'enfants et les municipalités Un partenariat solide et durable pour les enfants
- *On ne joue pas avec les droits* Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

10 DOSSIER MUNICIPALITÉ + AÎNÉS

- La MRC des Chenaux Passionnément famille!

11 ÉTUDES ET RECHERCHES

- L'application du modèle des coûts-bénéfices à la PFM

12 RENDEZ-VOUS ANNUEL

- *La famille... un monde de vie* 23^e rendez-vous provincial pour les municipalités 27 et 28 mai 2011
- Semaine québécoise des familles du 9 au 15 mai 2011
- Calendrier



Photo © UNICEF Canada/2010/Sri Utami

DOSSIER FAMILLE SPÉCIAL ENFANCE

2011

En ce début d'année 2011, le Carrefour vous souhaite une année remplie de projets à la hauteur de vos ambitions.

Le CAMF remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au soutien technique auprès des municipalités et des MRC, ainsi qu'au fonctionnement des activités du Carrefour en matière de politique familiale municipale.

Famille et Aînés
Québec





M. Marc-André Plante est directeur général au Carrefour action municipale et famille.

RAFALES DE NOUVELLES AU CAMF

par **Marc-André Plante**, directeur général, CAMF

L'année 2011 s'annonce des plus intense pour le réseau de municipalités et MRC du Carrefour. Plusieurs dossiers en sont à la phase de développement et de mise en œuvre. Prenons l'exemple des projets d'accompagnement du CAMF issus du *Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales (PFM)* et à la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*. En date du 17 novembre 2010, 177 municipalités et MRC avaient entrepris la démarche MADA, 94 projets de PFM étaient en chantier et 81 autres projets de PFM étaient en attente d'une confirmation du ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Le nombre de projets est si imposant qu'il surpasse l'addition des quatre meilleures années du CAMF depuis le lancement du programme gouvernemental en 2002! Il s'agit d'une bonne nouvelle dans un contexte où le programme prendra fin le 31 mars prochain. En ce sens, le conseil d'administration poursuit les discussions avec les représentants du MFA et est confiant quant à la poursuite de ce programme de soutien aux municipalités pour les prochaines années.

Trois autres dossiers retiendront l'attention de l'équipe de travail à la permanence dans les

mois à venir. Tout d'abord, un sondage sera mené auprès des membres dès février prochain afin de nous faire connaître vos attentes et vos besoins quant au contenu et au format du *Bulletin* du CAMF. D'autre part, une campagne de sollicitation de nouveaux membres sera lancée dans le cadre du 23^e colloque annuel. Le CAMF compte actuellement 266 membres représentant plus de 425 municipalités. Il souhaite bonifier ce nombre pour atteindre le cap des 300 membres d'ici deux ans en plus d'être en mesure d'augmenter le nombre de services à leur intention. D'ailleurs, ces deux dossiers s'inscrivent dans les orientations de la planification stratégique 2011-2016 qui sera officiellement adoptée à la prochaine assemblée générale. Ainsi, je me permets de remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont participé à la mise à jour de ce document stratégique pour le devenir de notre organisation.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE QUÉBEC-MUNICIPALITÉS-MADA: UN OUTIL INDISPENSABLE!

En septembre 2010, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) lançait un programme d'infrastructure ayant pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des

personnes âgées. Les municipalités ayant débuté la démarche MADA sont admissibles. La demande sera certainement forte pour ce type de programme, mais je vous laisse le dernier mot. Les besoins sont nombreux pour faire face aux défis démographiques et ainsi adapter les environnements afin de permettre aux personnes âgées de vieillir tout en restant actives dans leur communauté. Je profite de cette tribune pour souligner la vision des ministères impliqués au dossier, car peu de programmes offrent une subvention pour le cheminement d'une politique municipale et pour la mise en œuvre des actions issues de cette dernière. Il me semble qu'un programme similaire axé sur le «volet famille» pourrait sûrement s'implanter avec succès et faciliterait grandement la mise en œuvre des politiques familiales municipales au Québec. Comme dirait mon prédécesseur, ce qui est bon pour pitou est bon pour minou! Bonne année 2011 à tous!

COURRIER DES LECTEURS

Le Carrefour s'apprête à revoir le contenu et la forme de son bulletin. Faites-nous part de vos attentes, idées et suggestions.

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro: **18 février 2011.**

Éditeur :

Carrefour action municipale et famille
5525, avenue Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone : (450) 466-9777

Télécopie : (450) 466-6838

Courriel : info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction et de la production :

Maude Bergeron Lavoie

Collaborateurs : Lyse Brunet, directrice générale d'Avenir d'enfants; Geneviève Côté, chargée de programme à Equitas Canada; Carla Furtado, secrétaire à la direction générale, CAMF; Marie-Hélène Gratton, responsable de l'éducation, programme *Le monde en classe* à UNICEF Canada; Jean Pierre Lamoureux, ex-secrétaire du Conseil de la famille et de l'enfance et formateur au CAMF; Monique Landry, coordonnatrice de la politique familiale à la MRC des Chenaux; Isabelle

Lizée, responsable de la vie associative, CAMF; Anne-Marie Tougas, consultante en recherche, CAMF; Lisa Wolf, directrice de la promotion et de la défense des droits et de l'éducation, UNICEF Canada.

Correction : Magali Cartier

Conception graphique et impression :
Fusion Communications & Design

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2011 ISSN 1708-9824



MUNICIPALITÉS ET FAMILLES: UN TANDEM DYNAMIQUE

par **Isabelle Lizée**, responsable de la vie associative, CAMF
et **Maude Bergeron Lavoie**, agente des partenariats et de l'information, CAMF

Saviez-vous qu'au Québec, près de 80 % des familles habitent un territoire couvert par une PFM et que 700 élus municipaux sont nommés responsables des questions familiales? Conséquemment, il est possible d'affirmer que les acteurs municipaux sont préoccupés et sensibles au *penser et agir famille* dans les processus de prise de décisions et qu'il existe une réelle volonté politique d'agir en ce sens. De plus en plus, les municipalités jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles, des enfants et des aînés de leur territoire. En effet, l'administration municipale est le niveau gouvernemental le plus près du citoyen de par le principe de subsidiarité. Il apparaît donc nécessaire de reconnaître et de miser sur l'importance du rôle des municipalités auprès des familles et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur celles-ci. Ce rôle peut être fort variable selon l'intensité de la responsabilité à assumer. Dans certaines situations, la municipalité sera leader ou ambassadrice tandis que dans d'autres elle sera partenaire ou facilitatrice. C'est ainsi que les partenaires de la communauté sont appelés à interagir avec la municipalité dans une optique de concertation et de transversalité. En ce sens, la politique familiale municipale fournit aux décideurs municipaux un cadre de référence visant à mieux orienter les actions en plus d'être un outil permettant de répondre aux besoins spécifiques de la famille tout en développant une vision intégrée des interventions avec et auprès des citoyens.

Les PFM engendrent de nouvelles initiatives enrichissantes et novatrices dans les milieux de vie tant ruraux qu'urbains. D'ailleurs, plusieurs municipalités reçoivent une reconnaissance du Carrefour. Pensons entre autres au service de garde scolaire municipal de la municipalité de Tingwick au Centre-du-Québec, au service de visite et d'appel amical de la municipalité de Prévost dans les Laurentides et à la mise en place du service de transport pour les jeunes de la ville de Gaspé. De plus, une banque de mesures répertoriant les actions issues de l'ensemble des PFM est disponible sur le site Internet du CAMF.

L'équipe de formateurs du Carrefour, qui assure une présence sur le terrain, est témoin de l'engouement des municipalités pour l'amélioration de la qualité du milieu de vie de tous les membres de la famille, du plus jeune à l'aîné. La vitalité des milieux de vie est tributaire des orientations que prennent les décideurs municipaux, d'où l'importance de la participation citoyenne. Qui plus est, la contribution aux réalités changeantes des familles et l'intensification des solidarités intergénérationnelles sont des effets perceptibles sur le terrain qui encouragent le maintien des familles et des aînés dans la communauté en plus d'intensifier le sentiment d'appartenance.

La politique familiale municipale amène donc un vent de fraîcheur de par sa raison d'être et fait évoluer le rôle des municipalités. Vous aurez la chance d'en juger par vous-même en lisant les différents articles de cette édition du *Bulletin Municipalité & famille*. ●



M^{me} Isabelle Lizée est responsable de la vie associative au Carrefour action municipale et famille et M^{me} Maude Bergeron Lavoie est agente des partenariats et de l'information au Carrefour action municipale et famille.

EN BREF

LE DÉFI CLIMAT

Visant une prise de conscience dans le domaine de la lutte aux changements climatiques, une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la création d'un mouvement collectif en faveur de la réduction des émissions de GES, le *Défi climat* est une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques s'étendant à tout le Québec.

CHAQUE GESTE COMPTE

Soixante-et-onze municipalités et MRC ont participé à la campagne 2010 et ont contribué au succès de celle-ci. La quatrième édition de la campagne aura lieu du 15 mars au 30 avril 2011. La période d'inscription s'effectue jusqu'au 15 avril 2011. ●

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet <http://www.deficlimat.qc.ca/deficlimat2011>.

PROGRAMME *CLIMAT MUNICIPALITÉS*

Dans le but d'encourager les collectivités à lutter contre les changements climatiques, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a mis sur pied le programme *Climat municipalités* afin d'offrir au milieu municipal une aide financière dans le cadre d'orientations visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation aux changements climatiques. Plus particulièrement, le programme *Climat municipalités* offre un soutien financier aux organismes municipaux en deux volets,

d'une part pour la réalisation d'un inventaire des GES et d'un plan d'action visant leur réduction et d'autre part pour la mise à jour de l'inventaire et du plan de réduction ainsi que la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques.

Climat municipalités s'adresse aux municipalités, MRC, régies intermunicipales et conseils d'agglomération. La date limite de dépôt des demandes est le 31 décembre 2011. ●

Pour plus d'information, visiter le site Internet www.mddp.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites/.

NOUVELLE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CARREFOUR

Le Carrefour accueille cordialement monsieur Jean Olivier au sein du conseil d'administration à titre de représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants. Conseiller municipal de la Ville de Rouyn-Noranda, M. Olivier est impliqué dans le dossier famille, entre autres au sein du comité de la politique familiale de la Ville. Ainsi, par cette représentation, le conseil d'administration bénéficiera certainement de l'expertise de cet élu qui a les besoins des familles à cœur. ●



M. Jean Olivier



PENSER ET AGIR FAMILLE, un slogan évocateur... mais qu'est-ce qu'il signifie?

par **Jean Pierre Lamoureux**, ex-secrétaire du Conseil de la famille et de l'enfance et formateur au CAMF

Pour répondre à cette question, il faut faire un peu d'histoire et remonter au moment de la création du Conseil de la famille par le gouvernement du Québec en 1988. Les membres nouvellement nommés et inexpérimentés en tant que conseillers privilégiés dans leur domaine, se sont demandés, à juste titre, sur quels critères ou sur quelles valeurs allaient-ils se baser quand ils seraient amenés à recommander au gouvernement de prendre telle ou telle action à l'égard des familles?

En septembre 1989, le Conseil de la famille publie *Penser et agir famille: guide à l'intention des intervenants public ou privés*, un document fondamental visant à développer la réflexion sur la manière d'agir avec les familles et pour les familles. Cet instrument de travail propose une démarche permettant d'analyser et d'évaluer, sous l'angle familial, les programmes et les mesures qui sont consacrés aux familles. Il va sans dire que ces critères sont empiriques et qu'ils autorisent tous les accents locaux que l'organisme public ou communautaire voudrait y placer.

Voici les six **critères familiaux** pour penser et agir famille, proposés comme guides d'analyse et d'action:

- ❶ encourager et renforcer l'engagement conjugal et parental afin de favoriser la stabilité des familles;
- ❷ soutenir les efforts des familles plutôt que les remplacer afin qu'elles remplissent leurs fonctions;
- ❸ considérer la force des liens de parenté ainsi que l'influence que les membres de la famille exercent les uns sur les autres;
- ❹ considérer les familles comme des partenaires compétents;
- ❺ reconnaître la diversité des familles, quelle que soit leur structure ou leur taille;
- ❻ accorder la priorité aux familles les plus vulnérables, soit celles dont les besoins sociaux, géographiques et économiques sont les plus grands.

Le Conseil de la famille, ce faisant, suggérait des valeurs pour « faire en sorte que les parents aient les moyens, le support, la valorisation nécessaires pour exercer leurs rôles et assumer leurs responsabilités »¹.

Il a d'ailleurs appliqué ces critères à ses propres travaux pour fonder ses avis et ses recommandations. Quelques organismes ont suivi son exemple. Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est l'un de ceux-là et il a fait sien ce leitmotiv depuis ses tout débuts.

POURQUOI PENSER ET AGIR FAMILLE DANS LES MUNICIPALITÉS?

Parce que les familles forment la base du tissu social de toute communauté, parce que l'avenir et le bien-être des communautés passent par la **qualité de vie** que les municipalités sont en mesure de leur offrir. C'est pour avoir en tête et à cœur le mieux-être des familles et agir en conséquence.

Ainsi, quand le CAMF évoque, dans ses écrits, ses activités d'animation ou d'accompagnement, le **penser et agir famille** dans les municipalités, il invoque une philosophie d'intervention qui amène celles-ci à:

- ❶ placer la famille, en tant que milieu de vie structurant des personnes et des générations, au centre des interventions municipales et régionales;
- ❷ faire confiance aux forces du milieu, en particulier aux parents de la communauté qui ont des attentes liées à leurs fonctions et à leurs responsabilités dans la municipalité, car une famille qui joue adéquatement son rôle profitera à toute la société;
- ❸ fournir aux élus les leviers permettant d'assumer de nouvelles responsabilités dans leurs champs d'intervention, surtout que le mouvement de décentralisation permet une meilleure prise en compte des besoins « humains » de leurs citoyens;
- ❹ s'adapter aux réalités et à la diversité des municipalités et des régions;
- ❺ développer un réflexe favorable qui amène à voir l'impact de chacune des décisions municipales sur les familles;
- ❻ offrir un ensemble de mesures et d'actions de soutien et d'épanouissement aux familles dans l'exercice de leurs responsabilités selon les étapes de la vie familiale.

Le **penser et agir famille** constitue donc une mentalité politique alimentée par des valeurs, un réflexe de gestion qui considère les besoins et les attentes des parents parce que ceux-ci sont les grands responsables des enfants et des adolescents dans leur foyer et dans la communauté et aussi parce que les familles forment le noyau des relations intergénérationnelles.

Comme on peut le percevoir, scander le slogan c'est déjà indiquer une très belle direction! Le mettre en pratique ouvre toutefois sur un programme engageant mais productif pour la vie familiale et communautaire et pour le développement des communautés municipales et régionales. ●

¹ *Penser et agir famille: guide à l'intention des intervenants publics et privés*. Conseil de la famille, gouvernement du Québec, 1989, p. 11.

COÛT DE LA COTISATION

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)

Ces montants n'incluent pas les taxes

1 à 4999 habitants	=	67,50 \$
5000 à 9999 habitants	=	136,00 \$
10 000 à 19 999 habitants	=	203,50 \$
20 000 à 49 999 habitants	=	271,00 \$
50 000 à 99 999 habitants	=	543,00 \$
100 000 à 199 999 habitants	=	950,00 \$
200 000 à 299 999 habitants	=	1357,00 \$
300 000 à 399 999 habitants	=	2713,00 \$
400 000 à 599 999 habitants	=	4070,00 \$
600 000 habitants et plus	=	6783,00 \$
Organisme national	=	170,00 \$
Organisme régional et local	=	67,50 \$
Individu	=	67,50 \$

BON D'ADHÉSION

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*. Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

01 BAS-SAINT-LAURENT
La Trinité-des-Monts
Cabano-Notre-Dame-du-Lac

05 ESTRIE
Piopolis

09 CÔTE-NORD
L'Île-d'Anticosti

12 CHAUDIÈRE-APPALACHES
Sainte-Sabine



Vincent Adantonon, parent, Stéphane Sellito, animateur Ville Amie des Enfants, Philippe Meyer, directeur éducation Enfance et Restauration, Petite Enfance et Parentalité, la mairesse Suzanne Roy, Halima Megherbi Gil, élue déléguée à l'Enfance, Petite enfance et Parentalité et Anne Lys, Directeur Enfance et le conseiller Donald Savaria

DE LA GRANDE VISITE AU CARREFOUR

Le 9 décembre dernier, le Carrefour action municipale et famille a eu l'immense honneur de recevoir des représentants de la ville française d'Aubagne en Provence afin d'échanger au sujet de la démarche *Municipalité amie des enfants*, notamment sur leurs bonnes pratiques ainsi que sur les différents outils et mécanismes qu'ils ont développés en faveur des enfants.

La ville d'Aubagne est membre du réseau *Ville amie des enfants* depuis 2003 et est très active en ce qui concerne les droits de l'enfant et

l'exercice de la citoyenneté des enfants. En plus d'employer deux animateurs travaillant exclusivement sur ce dossier, la Ville s'est récemment dotée d'un Collectif Ville amie des enfants. En tant que démarche de participation citoyenne axée sur la transversalité, le Collectif regroupe les acteurs et les intervenants impliqués au niveau des différents secteurs reliés à l'enfance. Quatre axes de travail ont été identifiés, suite à un travail diagnostic, afin d'orienter les démarches et les actions, soit un espace projet avec et pour les enfants, l'expression et la citoyenneté des mineurs, la

pauvreté des enfants et l'observatoire des droits de l'enfant. La Ville d'Aubagne se démarque également par la gratuité de ses services de transport en commun pour tous depuis mai 2009.

La délégation de la Ville d'Aubagne est venue au Québec dans le but de consolider son partenariat avec la Ville de Sainte-Julie et d'échanger entre villes amies des enfants afin de développer des projets de solidarité internationale pour les jeunes. Ce partenariat sera sans aucun doute fructueux de part et d'autre et également pour le Carrefour action municipale et famille. ●

Le Carrefour entreprend UNE DÉMARCHE EN CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

2011 sera une année significative pour le Carrefour en matière de conciliation famille-travail. En effet, une démarche visant à intégrer des mesures et des pratiques de conciliation famille-travail au sein des différentes politiques internes sera entreprise par le Carrefour dans le cadre du *Programme de soutien financier aux milieux de travail en matière de conciliation travail-famille – Volet Entreprises* du ministère de la Famille et des Aînés.

L'équipe du CAMF est très heureuse de pouvoir bénéficier de ce soutien. La famille et la conciliation famille-travail sont

au cœur des valeurs et des actions de l'organisation qui en fait ainsi la promotion dans le cadre de ses activités. Le Carrefour désire faciliter la conciliation famille-travail pour ses employés et faire en sorte qu'elle se reflète davantage au sein même de l'organisation. L'objectif du projet est donc d'approfondir et d'intégrer plus de mesures et pratiques de conciliation famille-travail dans les politiques de conditions de travail. Par la même occasion, l'organisation souhaite également innover et être un modèle à cet égard pour les autres organismes communautaires. ●



À VOIR + À LIRE

L'organisation municipale et régionale au Québec en 2010

Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Québec, 2010, 18 p.

Cette publication du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire décrit de manière succincte et schématique la composition et le fonctionnement de l'organisation municipale et régionale au Québec. Le portrait des paliers local et supralocal, de l'organisation régionale et des instances de concertation en 2010 est présenté au moyen de données et tableaux.

La pertinence des politiques familiales municipales comme levier de développement social

TOUGAS, A.M., FRÉCHETTE, L., et LIZÉE, J., *Organisation et Territoires*, 19 (3), 2010.

Cette étude fait état de la contribution des mesures de politiques familiales municipales (PFM) au développement social (DS), selon une perspective favorable à la participation des citoyens dans leur communauté. En fonction de la taille des municipalités, certaines stratégies de DS se trouvent privilégiées dans les PFM. Pour accroître leur effet de levier sur le DS municipal, il paraît indispensable que les PFM fassent l'objet d'une responsabilité officielle, de dispositifs de suivi innovants et de ressources suffisantes.

Famille et réussite éducative.

Actes du 10^e symposium québécois de recherche sur la famille

PRONOVOST, Gilles et LEGAULT, Caroline, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2010, 234 p.

Cet ouvrage présente plusieurs textes en lien avec la famille et la réussite éducative issus du 10^e symposium québécois de recherche sur la famille. Les différents textes s'articulent autour de trois grands axes, soit les rôles du milieu familial, du mouvement associatif et de l'école dans la réussite éducative, plus particulièrement en ce qui a trait à son partenariat avec la famille.

Étude de l'OCDE sur la politique québécoise de la ruralité

OCDE *"Rural Policy Reviews: Québec, Canada"*, Paris, OCDE, 2010, 304 p. Accessible via source OCDE.

Lors d'une récente étude, l'OCDE s'est attardée à la politique rurale du Québec et il en est ressorti que le Québec se distingue des autres pays membres par le développement d'une approche parmi les mieux menées à bien en matière de ruralité. Des pistes de développement afin d'optimiser la rentabilité des investissements en région ressortent de cette étude notamment le fait d'associer plus efficacement le développement social à la croissance économique et entrepreneuriale et de miser davantage sur l'administration supralocale.

Prix Carrefour action municipale et famille 2011 : UNE RECONNAISSANCE DES EFFORTS

Votre municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC) réalise des initiatives apportant un soutien au milieu de vie des familles et des aînés? Des personnes de votre milieu se sont illustrées dans le développement de la politique familiale municipale? Faites-les connaître à l'ensemble des autres municipalités du Québec! Vous pouvez déposer une candidature dans l'une des sept catégories suivantes:

- Municipalité de moins de 10 000 habitants;
- Municipalité de 10 000 à 25 000 habitants;
- Municipalité de plus de 25 000 habitants;
- Municipalité régionale de comté (MRC);

- Prix Pierre Gingras : personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté;
- Initiatives municipales porteuses d'un soutien au vieillissement actif;
- Initiatives développant des liens entre les générations.

Les critères d'attribution des Prix portent principalement sur :

- l'originalité;
- les initiatives pouvant facilement se réaliser ailleurs;
- les expériences témoignant d'un esprit de solidarité;
- les actions démontrant une certaine stabilité et une portée prospective.

Le formulaire de mise en candidature est disponible au www.carrefourmunicipal.qc.ca. **Pour plus d'information**, contactez M^{me} Isabelle Lizée au isabelle.lizee@carrefourmunicipal.qc.ca.

Un lauréat des Prix, M. Joël Boucher, conseiller municipal et RQF de Saint-Bruno-de-Montarville en Montérégie nous offre son témoignage.

« À première vue, recevoir un prix québécois dans le monde municipal est sans contredit une belle récompense pour les acteurs d'une telle réalisation. Une satisfaction personnelle bien naturelle nous habite. Or, une fois dépassé ce stade pour le moins égocentrique, on imagine sans grandes difficultés l'impact politique qui rejaillit sur un conseil municipal, il va de soi. Toutefois, et au-delà de cet effet à saveur politique retentissant, j'ai été à même de constater, à mon retour, l'immense fierté manifestée par de nombreux citoyens à l'annonce de cette nouvelle et à la publication de ce prix famille québécois pour la communauté montarvilloise. Spontanément, les gens affichaient une grande fierté dotée d'un sourire et de commentaires qui se traduisaient ainsi "comme ça fait du bien d'entendre de bonnes nouvelles"... Loin d'être la fin d'un processus, ce prix s'avère un véritable tremplin et un signal pour nous amener plus loin dans les pistes à développer pour contribuer à l'épanouissement de toutes les familles montarvilloises. »

LES LANCEMENTS DE PFM



TADOUSSAC

Toute la population de Tadoussac a été conviée au lancement de la nouvelle politique familiale de la municipalité en avril dernier. Cet événement a permis aux invités de découvrir et d'échanger au sujet de la politique familiale ainsi que de prendre connaissance des actions réalisées et à venir. Par la même occasion, un système de carte de membre jeunesse à la bibliothèque a été lancé afin d'encourager la lecture chez les jeunes.



VAL-MORIN

C'est à l'occasion de la Fête des voisins en juin que la municipalité de Val-Morin a procédé au lancement de sa politique familiale municipale. Symbolisant l'engagement de la municipalité envers les familles, la politique familiale de Val-Morin se veut un document visant à soutenir la famille par des objectifs et des actions concrètes et réalisables ainsi qu'à orienter les décisions du conseil municipal.



SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

Le 18 septembre dernier, la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville a procédé au dévoilement de sa politique familiale. Avec une population en forte croissance, la municipalité a tenu à répondre aux nouveaux besoins des familles en adoptant une politique familiale municipale. « Cette nouvelle politique est un outil de concertation en faveur des familles », a soutenu la conseillère responsable des questions familiales, Sylviane Souleine-Couture. Cette politique familiale poursuit plusieurs objectifs, tels que faciliter la participation des familles au développement de la vie communautaire, cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté et inciter le réseautage des familles.



SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

En novembre dernier, à l'occasion d'un dîner-bénéfice, la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska a présenté sa politique familiale et des aînés ainsi que son plan d'action « famille ». Au courant de l'année 2011, la municipalité se dotera également d'un plan d'action « aînés » dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés* qu'elle a entreprise dernièrement. Un dépliant synthétisant la politique familiale et aînés et le plan d'action « famille » remis à tous les Alexandrines et Alexandrins leur permet de prendre connaissance des objectifs et des priorités d'action de la municipalité dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.



SAINTE-HÉLÈNE

Les Hélénois se sont présentés en très grand nombre, le 8 décembre dernier, afin d'assister au dévoilement officiel de la politique familiale et des aînés. Au cours de la soirée, les citoyens ont pu prendre connaissance des objectifs, des axes d'intervention et des actions qui seront mis de l'avant dans le cadre de la politique familiale et des aînés de Sainte-Hélène. Une attention particulière a été portée afin que celle-ci corresponde à la réalité et aux besoins du milieu et ainsi encourager la participation active et l'implication de la population hélénoise lors de sa mise en œuvre. La famille et les aînés sont ainsi au cœur du développement de la municipalité de Sainte-Hélène.



Initiative intéressante issue de la PFM

POINTE-AUX-OUTARDES

C'est en famille que la Pointe nous appelle

La municipalité de Pointe-aux-Outardes sur la Côte-Nord a décidé de promouvoir la définition de la famille issue de la politique familiale municipale d'une manière créative et mémorable au moyen d'une chanson composée par un auteur de la région, adaptée et interprétée par un collectif familial de la municipalité. Cette chanson rappelle les valeurs et les fondements rattachés à la famille qui sont précieux aux yeux de cette municipalité. Cette belle initiative mérite d'être soulignée!



MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS POURSUIT SON IMPLANTATION

par **Maude Bergeron Lavoie**, agente des partenariats et de l'information, CAMF

Lancé en novembre 2009, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies, *Municipalité amie des enfants (MAE)* est un programme d'accréditation et de reconnaissance, porté par le Carrefour action municipale et famille en collaboration avec UNICEF Québec, visant à faire connaître les actions et les projets des municipalités, MRC, villes et arrondissements s'engageant à promouvoir la Convention et à la respecter dans leur milieu. Dans le cadre des célébrations entourant la Journée internationale de l'enfant en novembre dernier, la Ville de Québec et la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ont obtenu l'accréditation MAE.

Le Carrefour est fier de reconnaître ces deux nouvelles municipalités amies des enfants qui ont su se démarquer par leur dynamisme en faveur des enfants et impressionner le comité d'accréditation. En signant la charte MAE lors de la remise de l'accréditation, ces municipalités s'engagent, dans le cadre de leurs responsabilités, à apporter leur soutien à la mise en application de la Convention relative aux droits de l'enfant exhortant les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie des enfants de leur communauté et à faire la promotion de la Journée internationale de l'enfant, qui se tient annuellement le 20 novembre. L'accréditation MAE symbolise donc l'engagement des municipalités en faveur des droits de l'enfant et démontre clairement qu'elles placent l'enfant au cœur de leurs préoccupations en tenant compte de ses besoins dans toutes ses actions.

La Ville de Québec a tenu une marche de solidarité pour les droits de l'enfant afin de promouvoir la Journée internationale de l'enfant. C'est dans le cadre de cette célébration que l'accréditation MAE a été remise en présence de M^{me} Marie-Josée Savard, membre du comité exécutif de la Ville et responsable du dossier de la Jeunesse, de M. Marc-André Plante, directeur général du Carrefour action municipale et famille et de M^{me} Marie-Hélène Gratton, responsable de l'éducation, programme *Le monde en classe* à UNICEF Canada. La Ville de Québec se distingue par ses efforts en matière de mobilisation et de concertation en faveur des enfants. En effet, elle est très active en ce qui concerne le soutien au développement de l'enfant. En plus d'avoir mis en place une grande diversité d'actions visant la promotion de la Convention, dont le *Parcours des Porteurs des droits de l'enfant*, la Ville soutient de nombreux organismes mettant en place des projets novateurs destinés à tous les groupes d'âge. Le conseil municipal des enfants (CME) a retenu plus particulièrement l'attention puisque les jeunes sont invités à s'exprimer et à faire des recommandations aux élus en lien avec une thématique annuelle.

De son côté, le 19 novembre dernier, la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a organisé plusieurs activités spéciales pour les enfants afin de souligner la Journée internationale de l'enfant. Le Carrefour et UNICEF Québec ont profité de cette occasion pour remettre l'accréditation MAE en présence du maire, monsieur Pierre Bouchard. Plusieurs mécanismes de consultation mis en place dans cette municipalité permettent aux enfants de participer à l'élaboration des activités les concernant et de donner leurs opinions sur celles-ci. De plus, les jeunes sont invités à s'exprimer en écrivant dans le journal *L'informateur*, créant ainsi un lien avec la communauté. La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se distingue donc par l'ensemble de ses engagements et intentions visant à inclure les enfants au cœur des actions et décisions municipales.

Finalement, un événement sera organisé sous peu afin de remettre l'accréditation MAE à la Ville de Brossard qui a su se démarquer particulièrement en raison de la grande diversité d'activités offertes aux enfants. En effet, la Ville offre une panoplie d'activités en plus d'organiser des événements pour les différents groupes d'âge. En ce sens, elle participe à l'émancipation des jeunes, notamment par le soutien qu'elle offre aux divers organismes communautaires œuvrant dans les secteurs d'interventions liés à l'enfance. Brossard accorde également de l'importance à la consultation des enfants et des jeunes lors de projets les concernant. Enfin, la Ville entreprend présentement des démarches afin d'implanter des corridors scolaires sur tout son territoire.

Les actions et les réalisations favorables au plein épanouissement des enfants démontrent pourquoi la Ville de Brossard, la Ville de Québec et la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, forment la cuvée 2010-2011 des municipalités amies des enfants.

En conclusion, le programme *Municipalité amie des enfants* prend de plus en plus d'ampleur. Encourager les milieux de vie à se joindre au mouvement est un investissement bénéfique pour l'avenir de la société.

Vous souhaitez que vos actions en faveur des enfants soient reconnues et ainsi démontrer publiquement l'engagement que prend votre municipalité envers les enfants? Pour ce faire, il suffit de déposer un dossier de candidature MAE au Carrefour action municipale et famille. ●

Pour plus d'information, communiquer avec M^{me} Maude Bergeron Lavoie à maude@carrefourmunicipal.qc.ca ou visiter le www.carrefourmunicipal.qc.ca



M^{me} Maude Bergeron Lavoie est agente des partenariats et de l'information au Carrefour action municipale et famille.

LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL VOIT GRAND POUR SES PETITS!

La MRC Pierre-De Saurel a mis de l'avant, cet automne, cinq projets destinés aux enfants de 0 à 5 ans et leurs parents dans le cadre du programme *Voir GRAND pour nos petits* d'Avenir d'enfants. Visant le développement global des enfants de 0 à 5 ans, les projets offerts par la MRC en collaboration avec plusieurs partenaires sont : une bibliothèque roulante, un local destiné aux familles à titre de lieu de rencontre afin de briser l'isolement, un service d'orthophonie communautaire, un projet pilote pour la prévention des troubles de langage ainsi qu'un projet proposant des activités préparatoires aux enfants de quatre ans en vue de l'entrée à l'école. ●

DU NOUVEAU EN TRANSPORT EN COMMUN POUR LES JEUNES

La Société de transport de l'Outaouais (STO) innove dans ses actions pour les jeunes en favorisant l'utilisation du transport en commun par les élèves du secondaire. Depuis le 15 décembre dernier, les étudiants âgés de 12 à 16 ans peuvent se procurer la passe ZAP au coût de 15 dollars par mois. Cette passe spéciale leur permet de se déplacer à volonté la semaine à partir de 18 h, la fin de semaine et les jours de congé, par exemple durant la période des Fêtes et lors de la semaine de relâche. Cette passe permettra aux jeunes d'être plus autonomes et de s'habituer à utiliser le transport en commun. ●



LE MOUVEMENT INTERNATIONAL VILLE AMIE DES ENFANTS

par **Marie-Hélène Gratton**, responsable de l'éducation, programme *Le monde en classe*, UNICEF Canada et **Lisa Wolf**, directrice de la promotion et de la défense des droits et de l'éducation, UNICEF Canada

Les 27, 28 et 29 octobre dernier, 260 délégués et déléguées de 38 pays se sont rencontrés à Florence, en Italie, pour assister à la 5^e édition de la conférence internationale *Child in the City* (L'enfant dans la ville). Cette rencontre a pour objectif, depuis cinq ans maintenant, d'encourager les villes à mettre le bien-être de l'enfant au cœur de leurs décisions, entre autres en mettant en application la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies, en présentant des résultats de recherche, des exemples de bonnes pratiques, des outils de travail, etc. Appuyée notamment par le Secrétariat du mouvement mondial *Ville amie des enfants*, situé au Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, cette conférence a encore une fois obtenu un franc succès, tant par la qualité des présentations que par les résultats des études qui y ont été présentées. Rappelons que près de 1 000 villes dans le monde ont adhéré au mouvement *Ville amie des enfants*, dont six au Québec.

Le congrès a présenté plusieurs conférences qui traitaient des outils d'autoévaluation pour les communautés. En effet, par l'entremise du secrétariat *Ville amie des enfants*, l'UNICEF procède actuellement à l'essai d'une trousse d'autoévaluation destinée aux villes. L'objectif principal de la trousse est de fournir des données locales sur les conditions générales des enfants relatives au respect de leurs droits dans la municipalité. Ces données pourraient être utilisées par une communauté afin de développer un plan d'action local, de promouvoir et de défendre les droits de l'enfant, et de surveiller les changements dans les conditions de vie des enfants. La trousse vise aussi à évaluer dans quelle mesure les neuf éléments constitutifs des Villes amie des enfants de l'UNICEF sont implantés dans la communauté, soit les mécanismes au moyen desquels la priorité est accordée à l'intérêt supérieur de l'enfant, et aussi la prise en considération des besoins de celui-ci lors des processus décisionnels.

La trousse d'autoévaluation est conçue pour engager les enfants, les parents et les autres membres de la communauté dans des processus participatifs d'évaluation des conditions de vie des enfants au sein de leur communauté. Ces conditions comprennent les aspects du domicile, de l'école et de la communauté en matière de santé, de loisirs, de travail, de sécurité et de protection. Cela permet d'accroître la sensibilisation de la population locale aux droits de l'enfant et aux conditions communautaires touchant les enfants, en plus de s'assurer que les politiques et services municipaux soient mis sur pied en tenant compte du point de vue des enfants. L'objectif ultime consiste à permettre à une administration municipale de faire progresser le bien-être des enfants au sein de sa communauté.

La trousse est actuellement mise à l'essai dans 31 communautés, celles-ci variant de petites collectivités rurales à des métropoles, dans neuf pays du monde, riches et en développement. La trousse pourra être adaptée et utilisée dans les communautés de divers pays. Son contenu comprend des instruments d'évaluation participatifs et leur mode d'emploi permettant aux autorités municipales d'élargir l'étendue et la qualité de l'information disponible sur les enfants. Les outils ont également été conçus afin d'être utilisés par des groupes communautaires sans formation professionnelle en recherche ou en évaluation.

L'UNICEF croit que cette stratégie hautement participative permettra de stimuler la société civile à agir en faveur des droits de l'enfant et à bâtir des Municipalités amies des enfants. ●

Pour en savoir plus sur le développement de la trousse d'autoévaluation pour les Villes amies des enfants, communiquez avec madame Marie-Hélène Gratton en écrivant à mgratton@unicef.ca ou en téléphonant au 514 288-5134, poste 8423.



AVENIR D'ENFANTS ET LES MUNICIPALITÉS

UN PARTENARIAT SOLIDE ET DURABLE POUR LES ENFANTS!

par **Lyse Brunet**, directrice générale d'Avenir d'enfants

Né d'un partenariat entre la Fondation Lucie et André Chagnon et le ministère de la Famille et des Aînés, Avenir d'enfants existe depuis un an et a pour mission de soutenir la mobilisation des communautés locales autour du développement global des enfants de 0 à 5 ans en situation de pauvreté pour les préparer à l'école. En 2010, Avenir d'enfants a soutenu 41 communautés locales qui, au jour le jour, sont en relation de proximité avec les enfants et leurs parents (CPE, services sociaux, groupes communautaires, écoles

primaires, municipalités). Ces organisations sont invitées à réfléchir sur les changements significatifs qui doivent être faits dans leur communauté pour s'assurer que tous les enfants, en particulier les plus démunis, aient accès aux outils nécessaires pour avoir un bon départ dans la vie.

Avenir d'enfants soutient financièrement des plans d'action triennaux issus des communautés, des actions qui visent notamment le développement de la stimulation précoce, le dépistage des problématiques comme le langage, le développement des

ON NE JOUE PAS AVEC LES DROITS

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION : ÉDUCATION DES ENFANTS AUX DROITS HUMAINS

par **Geneviève Côté**, chargée de programme, Equitas Canada

Le programme *On ne joue pas avec les droits* vise à promouvoir la diversité et les relations interculturelles harmonieuses au sein d'initiatives municipales destinées aux enfants et aux jeunes, telles que les camps de jour et les programmes parascolaires, avec leur participation active.

En 2004, une étude approfondie de besoins menée dans les camps de jour de Montréal concluait à la pertinence de développer une trousse éducative visant à promouvoir les droits humains et à lutter contre la discrimination au moyen de jeux. L'année suivante, un projet pilote mené à Montréal a offert des sessions de formation à l'intention du personnel de la Ville, des camps de jour et des organisations communautaires. Les résultats positifs et l'enthousiasme générés par le projet ont convaincu Equitas de faire de ce projet une initiative nationale. Cinq ans plus tard, *On ne joue pas avec les droits* est utilisé dans près de 400 camps de jours partout au Canada.

➤ Nous avons identifié quelques enfants qui s'intimidaient les uns les autres. On a donc abordé le problème avec un jeu et la semaine suivante, quand il y avait un problème d'intimidation, les enfants le réglaient eux-mêmes.

RÉSULTATS DU PROGRAMME

Depuis 2005, le programme *On ne joue pas avec les droits* a des impacts significatifs sur les organisations partenaires, les animateurs des camps et les enfants impliqués. *On ne joue pas avec les droits* a fait ses preuves en tant qu'approche efficace et innovatrice pour promouvoir le multiculturalisme, la non-discrimination et le respect des valeurs des droits humains. La mise en œuvre du programme a de plus permis à certaines organisations partenaires d'aller plus loin en revoyant leur approche globale de programmation et en y intégrant les droits de l'enfant comme principes de base.

Les évaluations menées annuellement confirment que les enfants prennent plaisir aux activités et qu'ils intègrent les valeurs promues par le programme dans leurs attitudes et comportements de tous les jours. La trousse a contribué à renforcer l'estime de soi des enfants ainsi que leurs habiletés de leadership et leur capacité à résoudre leurs propres conflits. Grâce à la trousse, ces enfants ont acquis les connaissances, les habiletés et la confiance qui leur permettent d'influencer positivement leur collectivité.

Le personnel apprécie la trousse non seulement comme ressource de programmation facile à utiliser, mais aussi comme moyen pour promouvoir des valeurs positives par le jeu et comme méthode innovatrice pour aborder des problèmes et d'importants sujets avec les enfants. Par le biais de la trousse et des formations offertes, les animateurs apprennent non

seulement à mieux intervenir en cas de problèmes, mais aussi à prévenir les situations de conflits et d'exclusion.

L'enthousiasme, l'engagement et les résultats positifs observés là où le programme a été mis en œuvre démontrent l'impact important qu'*On ne joue pas avec les droits* peut avoir pour les différentes organisations et communautés canadiennes. Plusieurs nouvelles possibilités de développement prometteuses, tant au niveau national qu'international, sont présentement à l'étude.

LE PROGRAMME ON NE JOUE PAS AVEC LES DROITS

La trousse *On ne joue pas avec les droits*, conçue par Equitas, est au cœur du programme. Cette trousse contient des jeux divisés selon le groupe d'âge ou selon les valeurs que l'on veut promouvoir, des idées de discussions et des fiches de référence. Le programme, implanté en partenariat avec les municipalités, comporte aussi des formations aux animateurs, des formations de formateurs, un accompagnement effectué par Equitas auprès des organisations partenaires et une évaluation de la mise en œuvre.

APERÇU EQUITAS

Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains compte plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation aux droits humains. La méthodologie des programmes d'Equitas est utilisée partout dans le monde. Ces programmes outillent les organisations et les communautés qu'elles desservent dans le but de contribuer de façon plus efficace à l'édification d'une culture mondiale des droits humains.

Une version électronique de *On ne joue pas avec les droits*, de même que les manuels de formation et autres ressources, sont disponibles pour téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.equitas.org/trousse>.

Pour plus d'information sur la façon de mettre en œuvre le programme *On ne joue pas avec les droits* dans votre municipalité, veuillez contacter Equitas à : pjff@equitas.org

➤ J'aime le fait que ce sont seulement des jeux... Je pense que cette approche, et la façon dont les choses sont présentées aux enfants à travers les jeux, ça permet de garder leur attention et ça fait en sorte qu'ils veulent davantage participer puisque c'est intéressant pour eux. Je pense qu'à cet âge, ils arrivent à un point où ils aiment s'exprimer sur différents sujets. Je pense que le fait de s'asseoir avec eux pour discuter de ce qu'ils ressentent, de ce qu'ils aiment ou de ce qu'ils n'aiment pas, fait en sorte qu'ils se sentent plus impliqués et écoutés. C'est super, parce qu'ils développent leur confiance en eux... et ça c'est génial.

On ne joue pas
avec les droits

compétences parentales, l'intégration scolaire du CPE à l'école, l'éveil à la lecture, etc.

Avenir d'enfants soutient aussi des projets qui font la promotion de l'acquisition et du transfert de connaissances en petite enfance et qui proposent des outils pour soutenir tant les intervenants que les parents.

DEVENIR DAVANTAGE COMPLICES POUR LES ENFANTS

Lors du colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF), en juin dernier, je soulignais combien les représentants des municipalités sont des partenaires privilégiés quand vient le temps de rendre les milieux de vie plus accueillants et accessibles aux enfants et de mettre en place des mesures qui facilitent la vie des familles. Les projets en éveil à la lecture et à l'écriture portés par de nombreuses bibliothèques municipales en sont une belle illustration.

Plus qu'un fonds traditionnel, Avenir d'enfants est un levier additionnel qui vient appuyer les initiatives des partenaires et offrir accompagnement et soutien financier aux communautés ainsi qu'à des promoteurs dans le cadre de son volet d'intervention en acquisition et transfert des connaissances.

Dans ce cas, il s'agit d'appuyer des projets structurants issus des milieux de la recherche et de la pratique qui ont un effet multiplicateur. Il est question de projets visant le développement des connaissances et des nouvelles pratiques, leur diffusion ou la réalisation de projets pilotes.

Ainsi, dans le cadre de cette stratégie en appui à la mobilisation des communautés, Avenir d'enfants a accepté de soutenir trois avant-projets et quatre projets, dont *Municipalités amie des enfants* (MAE) du CAMF pour une période de trois ans. Ce projet permettra d'améliorer le soutien offert par le Carrefour aux municipalités qui, dans le cadre de leur politique familiale et de leurs efforts pour être des milieux de vie accueillants pour les familles, souhaitent poser leur candidature pour obtenir l'accréditation MAE.

UNE INVITATION À L'ACTION

Dans beaucoup de municipalités, des politiques familiales ont été adoptées et sont en vigueur depuis plusieurs années. Des initiatives formidables sont en cours, des efforts sérieux de concertation sont faits au service des enfants et de leurs familles. Ce qu'Avenir d'enfants offre de plus, c'est la

possibilité pour les municipalités, conjointement avec les intervenants en petite enfance dans les communautés, de faire l'inventaire des besoins, de développer un plan d'action sur trois ans et de nous le présenter en vue d'obtention de financement. Pour y arriver de la façon la plus optimale possible, l'expérience nous a démontré qu'il est plus efficace de travailler ensemble dès le départ. C'est pourquoi, nos agents de développement déployés sur tout le territoire peuvent vous accompagner dans la préparation de vos plans d'action et vous offrir un précieux soutien dans l'élaboration de vos priorités.

Faites appel à eux, ils sont là pour vous à l'adresse communautes@avenirdenfants.org. L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare avec des communautés engagées... Travaillons ensemble!





Première rangée, de gauche à droite, Sonya Pronovost et Mireille Leblanc de la municipalité de Champlain, Monique Landry, coordonnatrice, Francine Leblanc de la municipalité de Batiscan. Dans la deuxième rangée: Line Lecours de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Nathalie Jacob de Saint-Narcisse, Mario Charest de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Chantal Mongrain de Saint-Prosper-de-Champlain, Sophie Gagnon de Saint-Maurice, Jocelyne Bronsard de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et Lise Déry de Saint-Stanislas. Absents sur la photo: Guy Veillette maire de Saint-Narcisse et RQF pour la MRC, Françoise Asselin de Saint-Luc-de-Vincennes, Magella Gagnon-Hébert de Saint-Prosper-de-Champlain

LA MRC DES CHENAUX PASSIONNÉMENT FAMILLE!

par **Monique Landry**, coordonnatrice de la politique familiale, MRC des Chenaux

Dans les lignes qui suivent, je vous invite à vous familiariser avec la MRC des Chenaux et sa démarche en faveur des familles. Cette MRC, située en Mauricie et entièrement en milieu agricole, compte un peu plus de 17 000 habitants et dix municipalités (Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain et Saint-Stanislas). Il s'agit d'une MRC toute jeune constituée en 2002 suite à un nouveau découpage administratif.

Depuis toujours, les municipalités de cette MRC comptent sur une implication dynamique de leur communauté et offrent un grand nombre de services à leurs familles. À l'automne 2005, elles ont décidé de faire un pas de plus en faveur des familles et de s'engager conjointement dans l'élaboration d'une politique familiale. Un enjeu important de ce processus était, compte tenu des populations vieillissantes, de favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles actuelles et le maintien des jeunes dans la MRC. Le processus d'élaboration a débuté en juin 2006 et a mené, en mars 2008, à l'adoption d'une première politique familiale assortie de onze plans d'action, un pour chaque municipalité et un pour la MRC dans son ensemble.

Ce qui fait la particularité de la démarche réalisée dans la MRC des Chenaux est la fierté du milieu et le choix qu'ont fait les municipalités de travailler en collégialité. Tout au long du processus, les RQF se sont

rencontrés régulièrement et ont travaillé ensemble à l'élaboration des fondements de la politique, des outils de cueillette de données ainsi qu'à la planification d'actions d'ensemble. Ils se sont également supportés dans leur démarche locale par le partage de leurs expériences respectives. En parallèle à ce travail global, un comité famille dans chaque municipalité et un pour la MRC se sont penchés sur les besoins spécifiques à chacun. Une fois le montant de la subvention dépensé pour l'élaboration, les municipalités ont décidé de financer le maintien en poste d'une coordonnatrice afin d'assurer la poursuite du travail de partenariat et de supporter la mise en œuvre de la PFM.

En décembre 2010, alors que les plans d'action viennent à échéance, il est possible de dire *mission accomplie!* La très grande majorité des actions prévues a été réalisée. En voici quelques exemples tirés d'une longue liste: accès gratuit au Parc de la rivière Batiscan en échange du support financier des municipalités, création d'un réseau loisir, production de programmations intermunicipales de loisirs, augmentation du nombre de terrains pour la construction résidentielle, aménagement de jeux d'eau, mise en place de mesures d'accueil des nouvelles familles, augmentation de l'information adressée aux familles.

La MRC attend maintenant la réponse du ministère de la Famille et des Aînés au sujet d'une demande de financement visant à mettre à jour la politique et à y ajouter un volet « aînés ». Nous sommes prêts à élaborer avec enthousiasme la deuxième génération de notre politique familiale.



M^{me} Monique Landry est coordonnatrice de la politique familiale, MRC des Chenaux

LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME CRÉE UN ESPACE FAMILLE SUR INTERNET

La Ville de Saint-Jérôme a innové dernièrement en lançant l'Espace famille sur son site Internet. Il s'agit d'un nouvel onglet dédié aux enfants de 0 à 5 ans et à leurs parents et qui, en plus de suggérer une liste d'activités, présente des jeux, les principaux services offerts aux familles ainsi que des liens vers d'autres sites intéressants. Cette initiative, développée avec la participation du Comité d'action locale de Saint-Jérôme pour répondre aux besoins spécifiques des familles, s'inscrit dans le cadre de la politique familiale municipale de la Ville et vise l'amélioration de la qualité de vie des familles.

PFM: MAGOG « CARTE » SES CITOYENS

La Ville de Magog propose maintenant des cartes de citoyen à ses résidents. Cette nouvelle mesure découle de la politique familiale municipale (PFM) de la Ville et vise entre autres à rendre les services de loisirs plus accessibles à ses familles et à ses citoyens.

Cette carte permet aux Magogois d'utiliser les services de la bibliothèque et de l'écocentre, en plus de faciliter l'inscription à de nombreuses activités municipales et de donner des rabais pour des achats dans certains commerces locaux.



GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES AÎNÉS À LA MRC LES MOULINS

Dans un souci de favoriser l'utilisation du transport en commun par les aînés, la MRC Les Moulins a annoncé la gratuité des services de transport en commun pour les citoyens âgés de 65 ans et plus.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans la lignée des efforts de la MRC Les Moulins pour favoriser les déplacements en mode de transport alternatif à l'automobile. Par ailleurs, depuis huit ans, la MRC offre le service Vélo-Bus qui permet aux usagers de combiner l'autobus et le vélo pour se rendre au travail grâce à des supports à vélo installés sur les autobus.



Petite leçon d'économie pour prédire la participation citoyenne

L'APPLICATION DU MODÈLE DES COÛTS-BÉNÉFICES À LA PFM

par **Anne-Marie Tougas**, M.Ps., consultante en recherche pour le CAMF

COMMENT PROMOUVOIR LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

A l'heure actuelle, la participation des citoyens aux décisions d'ordre public fait l'objet de mandats prioritaires au cœur de plusieurs lois, programmes et politiques gouvernementaux qui s'actualisent au plan local. Parmi les clientèles touchées par cette orientation figure celle qui nous intéresse particulièrement, la famille : « le processus menant à l'élaboration ou à la mise à jour d'une politique familiale et à la réalisation de la démarche MADA doit [...] susciter l'engagement des élu(e)s, des familles, des personnes âgées [...] ; mener à la mise en œuvre d'actions concrètes proposées **par et pour** les familles et les personnes âgées »¹.

D'emblée, la participation citoyenne évoque des retombées intéressantes, du moins sur le plan théorique, en termes de capacité d'agir et de qualité de vie sur un territoire. Or, comme le constate souvent l'équipe du CAMF, on ne peut prétendre que sa pratique fait l'unanimité. Comment expliquer les écarts de participation observés dans nos municipalités? Comment promouvoir la participation citoyenne dans les PFM?

UNE PISTE DE RÉPONSE : LE MODÈLE DES COÛTS-BÉNÉFICES

Il n'existe encore aucune réponse absolue aux questions qui tentent de circonscrire la participation citoyenne. La littérature fournit toutefois certaines pistes utiles à nos réflexions. À ce titre, le modèle des coûts-bénéfices, employé à l'origine pour prédire l'implication des citoyens dans des démarches d'action collective², paraît prometteur. Ce modèle stipule que la décision de participer (ou non) repose sur une évaluation rationnelle qui tient compte des coûts et des bénéfices associés à l'activité en question :

SI (↓ coûts) ET (↑ bénéfices), DONC ↑ participation

De façon générale, les coûts comme les bénéfices peuvent être perçus **1** sur le plan personnel et motivés par des aspects rationnels ou quantifiables ou **2** sur le plan interpersonnel et motivés par des valeurs ou des émotions.

LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE DE LA PFM

Voyons comment le modèle des coûts-bénéfices nous aide à mieux comprendre ce qui encourage ou dissuade les citoyens à prendre part aux démarches de la PFM. S'inspirant des idées véhiculées par ce modèle, les tableaux au bas de la page présentent quelques extraits de propos recueillis auprès de membres du CAMF, réunis au printemps dernier dans le cadre d'une journée d'échanges sur la participation citoyenne dans les PFM.

UN MODÈLE PERTINENT ET UNE RELATION À APPROFONDIR

Dans l'ensemble, les propos recueillis confirment la pertinence de concevoir la participation comme le résultat d'une évaluation coûts-bénéfices par les citoyens. Selon ce modèle, c'est en misant sur des moyens qui réduisent les coûts et maximisent les bénéfices de la participation que les municipalités peuvent accroître la motivation des citoyens à s'impliquer dans des démarches collectives de développement, comme la PFM. Ceci étant dit, on peut se demander si cette relation se maintient dans le temps : qu'est-ce qui motive les citoyens à demeurer actifs dans le dossier de la PFM? Voilà une question préoccupante... pour laquelle il faudra patienter jusqu'au prochain Bulletin afin de l'approfondir davantage! ●

Références

- 1 Ministère de la Famille et des Aînés (2010). *Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés*. Québec : gouvernement du Québec.
- 2 Olson, M. (1965). *The logic of collective action*. Cambridge, MA : Harvard University Press.

Coûts personnels	
Temps/intérêts	« Beaucoup de gens travaillent à l'extérieur, c'est une ville-dortoir. Quand ils reviennent la fin de semaine ou les soirs, les gens ont peu ou pas d'intérêt pour s'impliquer. »
Priorités	« [La consultation s'est tenue par] une super belle journée et il faisait super beau. C'était un samedi. »
Connaissances	« Ça reste quand même assez théorique une politique familiale et c'est moins tangible pour les familles. »

Coûts interpersonnels	
Leadership	« À l'intérieur, on avait pas de leader dans le dossier. Autant au niveau de la direction générale que du conseil municipal, c'était très divisé. »
Conflit	« La Ville, quand ils ont révisé tout ce qu'on a demandé, ils ont coupé tout à l'exception de la table à langer dans les aréas. »
Confiance	« Dans certaines municipalités, il y a des craintes de soulever des attentes en allant trop près du milieu. »
Frustrations	« Il y a eu un gros revirement au niveau de l'administration de la Ville. Il y a eu quelques petites frustrations et plusieurs personnes ont démissionné. »

Bénéfices personnels	
Service	« Il faut organiser une activité qui les attirent par rapport à un besoin [...] on les invite et on prend les services d'une éducatrice. »
Soutien	« [La Ville] nous donne des ressources. [...] Ça nous demande moins de temps, c'est plus facile de concilier avec nos autres obligations. »
Compensation	« La nourriture ou l'argent attirent le monde. »

Bénéfices interpersonnels	
Écoute	« Les gens nous remerciaient de les avoir consultés parce que ça faisait longtemps qu'ils voulaient s'exprimer. »
Ouverture	« J'avais travaillé avec des élus municipaux et je trouvais qu'ils étaient ouverts aux demandes des citoyens. »
Appartenance	« Suite à la politique familiale, il y a eu beaucoup de publicités [...] Les gens démontrent un intérêt pour leur municipalité. »
Influence	« En passant par le comité de la famille, on peut faire des choses de façon plus concrète que sur le plan national. »

M^{me} Anne-Marie Tougas termine actuellement ses études doctorales en psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal. Elle agit à titre de coordonnatrice de recherche dans le cadre d'un projet issu d'une entente entre le CAMF et l'ARUC-ISDC.

ARUC ISDC
ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ COMMUNAUTÉ
INNOVATION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS



23^e RENDEZ-VOUS PROVINCIAL POUR LES MUNICIPALITÉS 27 ET 28 MAI 2011

C'est sous le thème *La famille... un monde de vie!* que le 23^e Colloque provincial du Carrefour aura lieu le 27 et 28 mai 2011. Un grand merci à la MRC des Maskoutains, hôtesse de l'événement, qui attend les décideurs et acteurs du monde municipale en grand nombre à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

Le comité du programme a concocté un contenu encore plus près des besoins et attentes des municipalités en matière de *penser et agir famille* pour et avec les familles, les jeunes et les aînés. Dans le but de partager et de parfaire nos connaissances sur des thématiques émergentes de la politique familiale municipale, plusieurs sujets seront abordés :

- les médias sociaux;
- les saines habitudes de vie des jeunes;

- le transport alternatif;
- la participation citoyenne;
- la démarche Municipalité amie des aînés;
- la réussite éducative;
- l'immigration.

Le programme officiel se retrouvera sur le site Internet du Carrefour dès le mois de mars. Inscrivez le 23^e Colloque sur l'action municipale et les familles à votre agenda dès maintenant. Il sera possible de compléter le formulaire d'inscription inclus dans le programme du colloque ou en ligne au www.carrefourmunicipal.qc.ca. Un tarif préférentiel est fixé pour toute inscription transmise avant le 7 mai 2011. De plus, les membres du Carrefour bénéficient de tarifs privilégiés.

Le 23^e rendez-vous du monde municipal à ne pas manquer!



*Pour un Québec Famille...
Avec vous, ça bouge!*

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DES FAMILLES

DU 9 AU 15 MAI 2011

Avec le thème *Pour un Québec Famille... Avec vous, ça bouge!*, les familles, organismes, entreprises et municipalités sont invités à participer activement à un Québec Famille, à mettre en œuvre tout au long de l'année des initiatives de soutien aux familles et à partager ces actions de soutien en les inscrivant auprès du Réseau pour un Québec Famille.

Pour les municipalités, la Semaine québécoise des familles est une occasion de célébrer la famille avec les partenaires de la communauté. Plusieurs gestes et actions peuvent être posés, qu'on pense à des fêtes de la famille, à des activités culturelles familiales ou à des activités intergénérationnelles en famille. Ce thème inspirant fera bouger les municipalités pour un Québec Famille.

Pour les familles, il s'agit également d'une invitation à profiter de la Semaine québécoise des familles pour redécouvrir les plaisirs de l'activité physique en famille comme moment privilégié de partage de la vie familiale et développement de saines habitudes de vie.

errata

Dans la dernière édition du *Bulletin*, une erreur s'est produite concernant deux photographies de récipiendaires des Prix Action municipale et famille 2010 (catégorie de 10 000 à 25 000 habitants et catégorie *Initiative favorisant le développement de liens entre les générations*) et une autre dans la section *Lancement de PFM*. Nous reproduisons ici les bonnes photos. Toutes nos excuses.

LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2010



M^{me} Brigitte Collin, membre du C. A. du Carrefour,
M^{me} Aline Perry, conseillère municipale de Gaspé et
M^{me} Jane Cowell-Poitras, membre du C. A. du Carrefour



M^{me} Brigitte Collin, membre du C. A. du Carrefour,
M^{me} Pierrette Allison, conseillère municipale de Tingwick,
M^{me} Geneviève Brizard, chargée de projet et M^{me} Jane
Cowell-Poitras, membre du C. A. du Carrefour

LANCEMENT DE PFM



CALENDRIER

19 mars 2011

Sommet sur le milieu municipal
Longueuil
www.umq.qc.ca

25 mars 2011

Date limite de soumission des candidatures
aux Prix Carrefour action municipale et famille
www.carrefourmunicipal.qc.ca

5 au 7 mai 2011

Assises annuelles de l'Union
des municipalités du Québec (UMQ)
Centre des congrès de Québec
www.umq.qc.ca

9 au 15 mai 2011

Semaine québécoise des familles
*Pour un Québec famille...
avec vous, ça bouge!*
www.sqf.qc.ca

15 mai 2011

Journée internationale des familles

27 et 28 mai 2011

23^e Colloque du CAMF
sur l'action municipale et les familles
La famille... un monde de vie
Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe
www.carrefourmunicipal.qc.ca

5 juin 2011

Fête des voisins
Réseau québécois
de Villes et Villages en santé
www.fetedesvoisins.qc.ca